

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoirs : 4
Absents excusés : 4

Date de convocation : 1er avril 2022

Étaient présents : Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents excusés : M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à Pauline GUILBERT ; M. Antoine ROSANO a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Karine WEBER a donné procuration à M. Sylvain MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 21 février 2022

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 7.10-011/2022 : DOTATIONS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'inscrire au budget 2022, répartie de façon suivante :

École élémentaire
50 euros par élèves

École maternelle
50 euros par élèves

Par classe (élémentaire et maternelle)
270 euros X 3 = 810 €

La Commune paie le téléphone, Internet, le bus dans un rayon de 15 km ;

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 12 avril 2022
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20220411-2022DEL011-DE
Reçu le 12/04/2022

